

Politique Santé & Sécurité au travail

Octobre 2024

Acteur mondial des télécoms et de la transition énergétique, Circet propose à ses clients opérateurs, collectivités et grands comptes une offre intégrée clés en main de services d'infrastructures toutes technologies.

Une gestion optimisée de son système de management permet à Circet de répondre aux normes les plus exigeantes en matière de santé et de sécurité.

UNE CULTURE DE LA SÉCURITÉ

Circet considère la santé et la sécurité comme sa priorité numéro un, partie intégrante d'un modèle qui allie performance, innovation, durabilité et responsabilité. Dans chaque pays où Circet opère, une organisation est en place afin de garantir la protection permanente des personnes : salariés, travailleurs temporaires, prestataires, sous-traitants, ainsi que celle des visiteurs et de toute autre personne susceptible d'être affectée par ses activités.

Chez Circet, une culture de la sécurité est implémentée afin que chacun fasse des choix sûrs, chaque jour, sur chaque chantier, pour sa propre sécurité et celle de tous les autres intervenants, et ainsi contribue à la performance durable et de premier plan de l'entreprise.

Circet s'engage à veiller à ce que les risques soient identifiés, contrôlés et gérés de manière responsable. Cet engagement s'étend à l'ensemble de ses activités et de ses sites, dans tous les pays dans lesquels l'entreprise est présente.

« Nous sommes convaincus que tous les accidents peuvent être évités et que tous les travaux peuvent être effectués en toute sécurité. »

En travaillant en partenariat avec ses parties prenantes, pour atteindre l'objectif commun de santé et de sécurité au travail, Circet s'engage à concentrer ses efforts sur les six axes présentés ci-dessous.

1 Assurer un management de la santé et de la sécurité efficace

- S'assurer que cette politique est documentée, mise en œuvre et mise à la disposition de toutes les parties intéressées internes et externes.
- Réexaminer périodiquement la politique et le système de management de la santé et de la sécurité afin de s'assurer qu'ils restent adaptés à la réglementation de chaque pays et à la nature et à l'échelle de l'organisation.
- Intégrer la santé et la sécurité dans tous les aspects de notre travail.
- Définir clairement et mettre en œuvre toutes les responsabilités et obligations en matière de santé et de sécurité.

2 Suivre les performances en matière de santé et de sécurité

- Etablir et suivre des indicateurs clés de performance : le nombre d'heures de formation, les investissements en sécurité, le taux de fréquence et le taux de gravité des accidents du travail.
- Chaque année, réduire de 5% le taux de gravité des accidents.
- Contrôler et auditer régulièrement nos opérations.
- Améliorer en permanence les performances grâce à des plans d'actions.

3

Améliorer la maîtrise des risques santé et sécurité des travailleurs

- Sensibiliser les travailleurs aux risques santé et sécurité au travail
- Leur fournir des informations, des instructions et des formations appropriées et suffisantes
- Veiller à ce qu'ils soient compétents pour effectuer leur travail en toute sécurité et sans risque pour leur santé et celle des autres
- Affecter des ressources appropriées à la santé et à la sécurité afin de créer un lieu de travail sûr et sain et de prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles
- Les sensibiliser à la déclaration des presque-accidents ou accidents évités de justesse
- Analyser les presque accidents

4

Intégrer le travailleur dans l'amélioration du Système de Management de la Sécurité

- Consulter les représentants des employés sur les questions touchant à leur santé et à leur sécurité
- Impliquer les employés dans l'amélioration continue de la sécurité

5

Intégrer la chaîne d'approvisionnement globale dans notre système de management de la santé et la sécurité

- Obliger les sous-traitants à s'engager sur les aspects de la santé et de la sécurité
- Cartographier les risques santé et sécurité des fournisseurs pour que ceux qui représentent les plus gros risques améliorent la sécurité
- Encourager les fournisseurs à respecter les exigences en matière de santé et de sécurité
- Contrôler les fournisseurs sur les questions de santé et de sécurité
- Impliquer les fournisseurs dans les activités de sensibilisation

6

Améliorer la conformité aux exigences légales et réglementaires

- Effectuer une veille légale et réglementaire
- Respecter toutes les exigences nationales et internationales applicables
- Tenir des registres sur le respect de ces exigences

Circet est convaincu que les préoccupations en matière de santé et de sécurité sont centrales dans l'accroissement du professionnalisme et l'atteinte de l'excellence sur les chantiers. Circet souhaite faire de cette culture un facteur différenciant sur le marché.

« Chaque intervenant, par son comportement et sa motivation, contribue à l'ambition collective d'une amélioration continue dans le domaine de la santé et de la sécurité. Nous comptons sur chacun pour que cet engagement soit une réalité quotidienne. »



Philippe Lamazou
Président du groupe Circet

